

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**Département de la Sarthe**  
**C.C.A.S.de Saint-Georges-du-Bois**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS**

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril à 17 heures, le C.C.A.S. légalement convoqué le 20 mars 2023 s'est réuni à la mairie de Saint Georges du Bois sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, Président, remplacé par Madame Murielle ROBIN, vice-présidente pour le vote du compte administratif 2022.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs ANNIC, AVERBUCH, ROBIN, MORANCÉ, VINCENT

ABSENTS ET EXCUSES :

Mesdames et Messieurs BERGER, HATTET, MEUNIER, ROPARS, VIRIEUX

Madame Murielle ROBIN a été élue secrétaire de séance.

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU CCAS**

Le compte administratif 2022 présente les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

- résultat: excédent de 2 576.83 €
- excédent reporté de 2021 : 4 286.31 €

Soit un excédent global de fonctionnement de : 6 863.14 €

Section d'investissement :

- résultat : excédent de 735.60 €
- déficit reporté de 2021 : 1 297.20 €

Soit un déficit global d'investissement de 561.60 €

Le compte administratif de 2022 est approuvé à l'unanimité.

Pour copie conforme,

Le président,

Franck BRETEAU

